

L'affaire Khodorkovski, le « nihilisme juridique » et les relations Russie-Occident



Par Jean-Sylvestre **MONGRENIER**

Chercheur associé à l'Institut Thomas More, Chercheur à l'Institut Français de Géopolitique (Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis). Auteur de *La France, l'Europe, l'OTAN : une approche géopolitique de l'atlantisme français* (ed. Unicomm, 2006), de *La Russie, de Poutine à Medvedev* (en collaboration, Institut Thomas More/DAS, ed. Unicomm, 2008) et de *La Russie menace-t-elle l'Occident ?* (Choiseul, 2009).

La guerre russo-géorgienne d'août 2008 et la poussée militaire russe dans le Sud-Caucase, l'accaparement des dirigeants occidentaux par la gestion de la crise économique et l'arrivée au pouvoir de l'Administration Obama ont conjugué leurs effets pour imprimer un nouveau cours aux relations russo-occidentales. Dès lors, la Russie a été présentée comme une puissance tout à la fois fragile et pleine de promesses, offensée par le prosélytisme occidental mais malgré tout inoffensive. Le nouveau procès de Mikhaïl Khodorkovski et la sentence prononcée mettent en lumière la réalité du « système russe » dont les caractéristiques sont pleinement résumées par l'expression de « nihilisme juridique ». C'est aussi sur le plan des relations internationales que la nature de ce régime politique doit être prise en compte.

The Russian-Georgian war in August 2008 and Russia's military push in South-Caucasus, the involvement of Western rulers in the economic crisis management and the setting up of the Obama Administration have combined their effects and determined a new course in the relations between Russia and the West. Then, Russia has been showed such as a power both fragile and hopeful, offended by the Western proselytism but harmless. The new trial of Mikhail Khodorkovski and the sentence highlight the "Russian system" summed up by the expression of "juridical nihilism". It is also in the field of International relations that the nature of Russia's political regime must be taken into account.

« *La Russie est aujourd'hui une démocratie* », François Fillon, 27 novembre 2009.

« *La démocratie russe a disparu, et son gouvernement est une oligarchie dirigée par les services secrets* », Robert Gates, 8 février 2010.

Mikhaïl Khodorkovski est un ancien magnat du pétrole qui, après avoir fait ses premiers pas comme entrepreneur sous Gorbatchev, avait amassé une importante fortune pendant la présidence de Boris Eltsine pour devenir l'un de ces « oligarques » décriés en Russie et à l'étranger. A l'intersection de la finance, du politique et du monde des affaires, Khodorkovski était notamment le patron de Ioukos, la principale firme pétrolière privée de Russie, et s'était engagé dans l'élaboration d'un partenariat énergétique avec des *majors* américaines (Exxon-Mobil) (1). Simultanément il négociait la construction de nouveaux oléoducs depuis l'Extrême-Orient russe vers la Chine (un projet repris par le pouvoir russe). Khodorkovski entendait aussi œuvrer à la libéralisation politique et économique de la Russie au moyen de diverses ONG et d'un soutien financier aux forces d'opposition, ce qui l'a amené à entrer en conflit avec Vladimir Poutine, lui-même propulsé par Eltsine et la « Famille ». Sur fond d'attentats terroristes et de nouvelle guerre de Tchétchénie, Poutine est porté à la présidence (il est élu au premier tour, le 26 mars 2000, avec près de 55% des voix) et ne tarde pas à se présenter comme le représentant d'une « voie russe » spécifique, en opposition au modèle occidental (2).

Une vendetta politico-judiciaire

Si l'on accorde crédit à la mystification vertuiste colportée jusqu'en France, le président Poutine aurait dès lors entrepris de restituer au peuple les richesses confisquées aux oligarques de la

période Eltsine. On assiste en fait à une rude lutte pour le contrôle des rentes entre divers groupes d'intérêts politico-mafieux bien souvent issus des structures de force » et services de sécurité (les « *siloviki* ») (3). Les grandes fortunes de la période Eltsine doivent se soumettre et accepter le démantèlement partiel de leurs *trusts* au profit des nouveaux hommes forts ou se réfugier à l'étranger en préservant ce qui peut l'être de la spoliation pure et simple. Entre Poutine et Khodorkovski, le conflit se noue le 17 février 2003, lorsque le président russe accueille les principaux hommes d'affaires du pays pour traiter de la corruption. Alors que les uns et les autres se limitent à des propos convenus sur ce mal national, le patron de Ioukos se lance dans un exposé argumenté pour prôner une action déterminée. En guise de réponse, Poutine le menace d'un contrôle fiscal. Dans les mois qui suivent, un groupe de réflexion proche du Kremlin, le Conseil de stratégie nationale, publie un rapport intitulé *La Russie à la veille d'un coup d'État oligarchique*, rapport selon lequel Khodorkovski et un groupe d'hommes d'affaires s'apprêterait à subvertir les pouvoirs présidentiels pour mettre en place une république parlementaire et oligarchique. Des mesures énergiques et préventives sont recommandées (4).

Au mois de juillet 2003, Platon Lebedev, proche collaborateur de Khodorkovski, et Alexei Pitchouguine, responsable du service de sécurité de Ioukos, sont arrêtés (5). Le conflit est ouvert. Le 25 octobre 2003, un commando du FSB (la branche interne de l'ex-KGB) procède à l'arrestation de Khodorkovski, en transit sur le tarmac de l'aéroport de Novossibirsk (Sibérie). Inculpé pour fraude fiscale et détournements de fonds, il est condamné à huit ans de réclusion à l'issue d'un procès aux allures de vendetta politique. Khodorkovski est interné à Tchita (Sibérie), à proximité de la frontière russo-chinoise (14 septembre 2005), et ce bien que la loi autorise pour de tels faits un emprisonnement à proximité de son domicile. La peine arrivait à échéance en 2011, quelques mois avant la prochaine élection présidentielle. L'acharnement politico-judiciaire dont l'ex-magnat du pétrole est l'objet a conduit le pouvoir à organiser un nouveau procès pour vol de 218 millions de tonnes de pétrole (soit la quasi-totalité de la production de Ioukos et près du 1/5^e de la production nationale !) et blanchiment de 23 milliards de dollars. Contre toute vraisemblance et dans une atmosphère surréaliste rapportée par les observateurs, Khodorkovski a été reconnu coupable et condamné, le 30 décembre dernier, à 14 ans de prison ; Ce n'est pas avant 2017 qu'il sortirait donc de prison (6).

Dans les semaines précédant ce verdict inique, un collectif de personnalités françaises en avait appelé à Medvedev pour faire respecter la « primauté du droit » et les « droits humains fondamentaux », préalable indispensable à la constitution de la Russie comme « force positive pour le développement d'un monde de plus en plus interconnecté » (7). Porté à la présidence en mars 2008, Medvedev avait tenu divers propos relatifs au « nihilisme juridique » et au développement de l'État de droit en Russie comme condition et composante de la modernisation qu'il appelle de ses vœux (on omet que Poutine a lui-même préconisé cette « modernisation »). De fait, la Russie est marquée par l'héritage soviétique, son mépris pour le droit réduit à une forme d'hyper-légalisme (la loi comme simple courroie de transmission du parti-État idéocratique) et les pratiques tchékistes ; elle n'est pas un État de droit fondé sur la primauté des libertés fondamentales et règles de juste conduite.

L'autoritarisme patrimonial contre l'État de droit

Avant que le tribunal moscovite ne condamne une nouvelle fois Khodorkovski, quelques proches de Medvedev se sont bien hasardés à prendre sa défense. Le jour même, Igor Iourguens, conseiller à la présidence, espérait un « jugement juste, pragmatique et rationnel » afin de donner un « signal positif » à l'étranger. « L'acquiescement serait une bonne nouvelle » poursuivait-il. Dans les semaines précédant le verdict, d'autres personnalités se sont exprimées. Ancien responsable gouvernemental, Arkadi Dvorkovitch a émis des doutes sur les accusations portées contre Khodorkovski, tout comme German Gref, ex-ministre de l'économie. Las. Poutine avait tranché à la mi-décembre : « La place des voleurs est en prison » (8). Dans le *duumvirat* qu'il forme avec Medvedev, le premier ministre semble bien être le « mâle dominant » campé par les télégrammes diplomatiques américains (livrés par *Wikileaks*). Il faut bien admettre que le discours selon lequel Medvedev représentait une alternative politique à Poutine n'est pas confirmé et il ne s'est guère

trouvé de spécialistes de la politique intérieure russe pour accréditer un tel scénario. Les dirigeants occidentaux sont ainsi renvoyés à la brutalité des faits (9).

L'affaire Khodorkovski et le nihilisme juridique dont elle témoigne posent la question du régime russe, question guère abordée par le discours officiel des diplomaties occidentales, tournées vers le « *reset* », encore que les précisions apportées par les livraisons de *Wikileaks* ainsi que les protestations de nombreux dirigeants occidentaux rassurent quelque peu l'observateur qui craignait de ne pas avoir vu ce qu'il voyait (10). En usant d'Eltsine et de sa « polyarchie chaotique » comme repoussoir, au mépris des réalités historiques (11), Poutine a mis en place un système de pouvoir étroitement sous contrôle, au mépris des libertés acquises dans les années antérieures. Il s'agit là d'une forme d'autoritarisme fondé sur des relations de type patron-client, le contrôle de la rente et sa redistribution dans les réseaux d'affidés, une combinaison d'ouverture sélective à l'économie mondiale (exportation de produits de base et importation de produits de consommation) et de verrouillage politique interne. Le pouvoir n'est que faiblement assujéti au respect des règles de droit, le système des partis est écrasé par l'existence d'une formation hégémonique (« Russie Unie ») et la société civile peine à se développer en toute autonomie (menaces sur la liberté de l'information, restriction des libertés effectives à la seule sphère personnelle, pour autant que l'on ne se mêle pas de politique active, en opposition au pouvoir). Appréhendé selon les catégories de la science politique, le « système russe » relève de l'autoritarisme patrimonial, un concept développé dans le sillage des travaux de Max Weber sur le patrimonialisme (12).

Des limites du « *Reset* »

Ainsi que le rappellent les auteurs de la « lettre à M. Medvedev » (cf. note 7), la question du régime politique n'est pas neutre sur le plan des relations extérieures et plus précisément des rapports à instaurer entre les régimes constitutionnels-pluralistes des pays occidentaux d'une part (13), l'autoritarisme patrimonial russe d'autre part : « Des partenariats stables et fiables avec la Russie ne peuvent exister que lorsque nos valeurs fondamentales communes sont partagées et appliquées : là où les droits de l'homme sont protégés, les droits de propriété sont garantis et la justice l'emporte sur la corruption ». En l'absence de telles conditions préalables, les relations relèvent, sur le plan économique de seules logiques de marché (des combinaisons conjoncturelles d'intérêts), et, sur le plan diplomatique, de convergences ponctuelles.

En l'état actuel des choses, le bilan d'étape du « *reset* » doit être apprécié selon ces logiques: l'exercice de communication des diplomaties occidentales (les pays membres de l'OTAN et de l'UE) ne vise pas à décrire la réalité de la Russie (« une oligarchie dirigée par les services secrets » selon Robert Gates, secrétaire à la Défense des États-Unis) mais à permettre et justifier le dégageant de plages de coopération sur un certain nombre de questions concrètes (négociations nucléaires stratégiques, antimissiles, Iran, Afghanistan). Nonobstant la présence de Medvedev au dernier sommet de l'OTAN (Lisbonne, 19-20 novembre 2010) et les raccourcis médiatiques (la Russie, nouvelle alliée ?), la Russie est un « adversaire-partenaire » qui joue de son pouvoir de blocage et de nuisance pour tenter de se hisser au-dessus de son statut de « puissance seconde », les Occidentaux cherchant inversement à neutraliser ce mode négatif de pouvoir et ouvrir des espaces de coopération afin de se concentrer sur les tâches stratégiques essentielles (prolifération nucléaire et lutte contre le terrorisme islamique en Afghanistan et sur d'autres fronts).

Indéniablement, les lignes ont bougé sur le nucléaire stratégique (signature du traité START-3) (14), l'Iran (nouvelle résolution du Conseil de sécurité, votée le 9 juin 2010) ou encore l'Afghanistan (accord sur le principe d'une aide russe accrue à l'Armée nationale afghane et ouverture d'une « route nord » pour la logistique de l'OTAN), mais il ne faut pas surestimer la portée de ces mouvements réciproques. Une tendance ne fait pas une trajectoire et, de part et d'autre, chacun sait qu'il sera difficile de développer une coopération d'ensemble, fondée sur une commune représentation du souhaitable, dans la conception d'un nouvel ordre de sécurité, de Vancouver à Vladivostok. C'est là que le « pragmatisme » se heurte à ses limites, les divergences

en termes de valeurs fondatrices, d'organisation des pouvoirs publics et de représentations géopolitiques limitant le champ des probables.

Sur les antimissiles et la possible coopération entre l'OTAN et Moscou, rien n'est acquis, loin s'en faut. Pour prix de leur coopération, les dirigeants russes entendent se faire reconnaître une forme de sphère d'influence en Europe médiane, avec un droit de regard sur les politiques étrangères et de défense des pays concernés, mais cette perspective est formellement exclue par les Occidentaux (15). Alors que Moscou cherche à marginaliser les instances euro-atlantiques (OTAN et UE), en développant un réseau de relations bilatérales, et mise sur les oppositions d'intérêt entre les pays membres de ces instances, les Occidentaux s'emploient à renouveler et renforcer l'Alliance atlantique, espace de manœuvre et de réassurance indispensable pour que l'Europe ne soit pas transformée en une « péninsule eurasiatique ». Réuni à Astana, les 1 et 2 décembre 2010, le dernier sommet de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) a donné quelque idée des divergences entre Russes et Occidentaux quant à l'organisation de la sécurité en Europe et en Eurasie (16).

Un conglomérat de régimes à caractère autoritaire et patrimonial

L'essentiel semblant préservé dans ce jeu d'ambivalences, faudrait-il donc considérer que le discours lénifiant de la diplomatie publique est une fiction utile et nécessaire ? Nenni. Pour être comprise et soutenue, une grande politique doit être plus vraie que la réalité ; elle requiert de la clarté dans les principes et valeurs qui la fondent (17), ce qui n'exclut pas le secret dans sa mise en œuvre pratique (la nécessaire clarté morale doit être distinguée de la revendication de « transparence », illusoire parce que incompatible avec les règles de la praxéologie). En l'occurrence, cette absence de franchise des discours publics et leurs effets émoulinés contribuent à occulter la réalité des processus en Russie et dans une partie de ce que les dirigeants russes considèrent être leur « étranger proche ». Précédemment décrites, les logiques de pouvoir en Russie ont leurs prolongements extérieurs et les dirigeants du Kremlin travaillent à la consolidation de l'autoritarisme comme de leurs intérêts économiques, étroitement mêlés, dans l'*hinterland* eurasiatique des Européens.

La guerre russo-géorgienne d'août 2008 et la mise en action d'un jeu d'incitations positives (accords énergétiques, exportations de capitaux, clientélisme) et négatives (menaces plus ou moins ouvertes, manœuvres de déstabilisation, embargos et *boycotts*) ont produit leurs effets en Ukraine où, une fois passé l'optimisme de commande en guise de réponse à l'arrivée au pouvoir de Viktor Ianoukovitch (18), les diplomaties européennes ont été surprises par la rapidité du rapprochement entre Kiev et Moscou (prolongation du bail de la base navale de Sébastopol jusqu'en 2042 moyennant une baisse du prix du gaz de 30%) et elles restent excessivement prudentes face à de multiples signes inquiétants dans le domaine des libertés fondamentales (pression sur l'information, menaces sur l'opposition et ses chefs, retour des agents russes en Crimée, etc.). Quant à la Biélorussie, la personnalité d'Alexandre Loukachenko et les modes de fonctionnement de ce régime l'amènent naturellement à se réorienter vers la Russie, le jeu oscillatoire entre Bruxelles et Moscou ne visant qu'à accroître la marge d'action du pouvoir biélorusse (19).

Ces mêmes involutions se retrouvent au sein de l'OTSC (Organisation du traité de sécurité collective), une alliance post-soviétique centrée sur la Russie, dans la CEI (Communauté des États indépendants) ou encore dans l'ensemble OCS (Organisation de coopération de Shanghai) qui inclut la Chine populaire, ces différentes configurations constituant des conglomérats de satrapies et de régimes à caractère autoritaire. S'il ne faut certainement pas exagérer la cohérence interne et le degré de cohésion de leurs membres – l'OTSC elle-même n'est guère fonctionnelle et l'OCS est fondée sur un illusoire *statu quo* russo-chinois, rehaussé par un anti-occidentalisme plus ou moins explicite et une forme de « *counterbalancing* » –, il serait réducteur d'analyser ces solidarités entre autoritarismes comme de simples et transitoires associations d'intérêts politico-mafieux. Les rapports réciproques entre autoritarismes et leur rassemblement dans ces différentes organisations ont une influence sur la scène internationale (voir le soutien diplomatique et les liens d'affaires avec différents régimes-parias de par le monde) et ils peuvent être source d'aggravation

des tensions, les dirigeants russes et chinois pratiquant une diplomatie opportuniste et cherchant à se placer sur le fléau de la balance dans les conflits entre l'Occident et diverses puissances du « Sud ». Pour nous résumer, les différences dans les modes de gouvernement des hommes ont une influence sur les perceptions des enjeux de sécurité et les relations avec les autres acteurs du système international (20).

Relativisme et pluralisme des valeurs

Les rhétoriques officielles à l'endroit de la Russie ont des incidences autres que la mésinterprétation des tendances à l'œuvre et la mauvaise évaluation du rapport des forces. Elles contribuent aussi à l'indifférentisme des opinions publiques occidentales ainsi qu'à la fragilisation accrue du socle culturel et spirituel sans lequel un peuple, ou une communauté de peuples politiquement organisée, ne peut prétendre persévérer dans l'être. De fait, le discours cynique des dirigeants russes selon lequel tous les régimes politiques se valent entre en résonance avec le relativisme et le pluralisme des valeurs au cœur de la post-modernité occidentale. Il n'est que trop aisé de pratiquer un « mixte » d'hyper-moralisme et d'angélisme chimérique, en faisant l'impasse sur la nature individuelle et collective des hommes, pour rejeter une forme politique nécessairement imparfaite (si les hommes étaient des anges, il n'y aurait ni formes politiques et modes de gouvernement, ni forces armées et services de sécurité), et se replier sur la sphère personnelle.

Avant d'être libérales, pluralistes et constitutionnelles, les démocraties occidentales sont d'abord des régimes politiques qui se doivent d'assurer la concorde intérieure et la sécurité extérieure des collectivités en charge, dans un monde où la dialectique du danger et de la vulnérabilité entre les hommes et les sociétés qu'ils forment est une donnée d'expérience. Pour ce faire, il faut s'inscrire dans les rapports de puissance, discriminer l'ami de l'ennemi (au sens public de ces termes), recourir à la force et parfois à la violence armée. Le fait qu'un régime politique donné serait bien en mal d'abolir les conditions naturelles du politique (« Polémos est père et roi de toutes choses ») n'implique en rien l'égalitarisme, la confusion des systèmes de valeur et l'illégitimité de toute hiérarchisation (tous les régimes politiques ne se valent pas). En cela, l'« impérialisme » pris dans son acception la plus large et la moins précise, à savoir l'ensemble des phénomènes de force et de puissance, est une dimension irréductible des relations entre les unités politiques ce qui, en dernière instance, nous amène à préférer l'« impérialisme » des bons à celui des mauvais (21).

Dire les choses telles qu'elles sont

Au total, les développements de l'affaire Khodorkovski ont au moins pour vertu de nous ramener à la nature du « système russe », aux corrélations entre pouvoir intérieur et pouvoir extérieur, à leur impact sur les relations avec les puissances occidentales. La relance diplomatique entre la Russie et l'Occident a permis de développer des plages de coopération mais les attentes doivent être strictement limitées, du fait même de l'hétérogénéité des acteurs et de leurs représentations géopolitiques, des oppositions entre les systèmes de valeurs qui fondent leurs régimes respectifs et commandent l'identification de leurs intérêts (il n'existe pas d'« intérêts » en soi et pour soi, intelligibles indépendamment du contexte géopolitique et de leur arrière-plan historique). Non seulement l'invocation tous azimuts du « pragmatisme » ne saurait pallier les insuffisances d'une vision fragmentaire des réalités mais de surcroît, un tel discours est l'expression des tendances nihilistes de la science politique moderne, telles qu'elles ont été mises en évidence par Léo Strauss ou Eric Voegelin.

Plus largement, les oppositions entre les régimes politiques et les systèmes de valeurs dans ce monde polycentrique et déséquilibré seront l'une des lignes de force de la géopolitique planétaire, en combinaison avec d'autres paramètres comme les rivalités classiques de puissance, les conflits identitaires et territoriaux ou encore la lutte pour l'accès aux ressources raréfiées dans une ambiance malthusienne, ces paramètres déterminant des alignements variables selon les contextes et les périodes (une vision totalisante qui négligerait les différents ordres de grandeur des situations géopolitiques et leurs multiples dimensions serait erronée). Le système international

est et demeurera hétérogène, et le fait que nombre de réalités géopolitiques ne rentrent pas dans les catégories des « idéologies douces » ne doit pas conduire à leur négation ou à leur édulcoration. Et si l'on va au fond des choses, rien n'oblige à aimer ce qui est inévitable ou du moins semble l'être.

Jean-Sylvestre MONGRENIER

(1) Suite aux attentats du 11 septembre et à leurs effets sur l'étroite relation entre Washington et Riyad, les dirigeants américains et russes évoquaient alors un possible partenariat énergétique Washington-Moscou. C'est dans ce contexte géopolitique, sur fond de « guerre contre le terrorisme », que Khodorkovski s'efforçait de mener à bien un projet d'échange d'actions entre Ioukos et Exxon-Mobil. Il visait ainsi à mettre Ioukos à l'abri du pouvoir russe et du retour à une « économie de commande ».

(2) Sur les destins comparés de Khodorkovski et de Poutine ainsi que les circonstances et l'arrière-plan de ce conflit voir *La faillite de la « Russie nouvelle » : l'affaire Khodorkovski comme révélateur*, Institut Thomas More, 10 mars 2009.

(3) Sur les jeux de pouvoir et les réseaux d'oligarques s'organisant autour de Poutine, voir Pierre Avril, « Les nouveaux oligarques russes », *Le Figaro*, 9 novembre 2010.

(4) Cf. Laure Mandeville, *La reconquête russe*, Grasset, 2008, pp. 233-234.

(5) Pitchouguine a été condamné à la prison à vie, le 25 juillet 2007, pour meurtre. Lebedev a connu et subit encore le même sort que Khodorkovski.

(6) La défense de Mikhaïl Khodorkovski a déposé vendredi 31 décembre un appel préliminaire de sa condamnation à six ans de prison supplémentaires.

(7) Collectif composé entre autres d'André Glucksmann, Bernard Kouchner, Noëlle Lenoir, Hervé Mariton, et Hubert Védrine, « La Russie, pays de droit ? Lettre à M. Medvedev », *Le Monde*, 15 décembre 2010.

(8) Poutine s'est ainsi exprimé sur la chaîne Rossiya 1, le 16 décembre 2010, dans « Discussion avec Vladimir Poutine », une émission transformée en institution politico-médiatique au fil des années.

(9) La condamnation de Khodorkovski et Lebedev a provoqué des remous diplomatiques en Occident. Angela Merkel s'est dite « déçue par le verdict et par la lourde peine » à l'encontre des dirigeants de Ioukos. « Cela contredit les intentions souvent exprimées par la Russie de progresser vers un Etat de droit », a-t-elle ajouté. Le président du Parlement européen, Jerzy Buzek, s'est dit « très déçu de la façon dont l'Etat de droit et les droits de l'Homme sont traités en Russie » et évoqué le « très long chemin à parcourir ». Le département d'Etat américain s'est montré inquiet de « ce qui semble être une utilisation abusive du système judiciaire pour servir des fins impropres » et rappelé qu'il n'y aura pas d'économie moderne en Russie sans justice libre ». Plus en retrait, la France a fait part de ses « préoccupations ».

(10) Sur le discours positif des diplomaties occidentales engagées dans le « reset », discours relayé par l'un ou l'autre spécialiste, voir Natalie Nougayrède, « La Russie « wikifiée » ou l'envers de la com », *Le Monde*, 31 décembre 2010.

(11) Boris Eltsine exerce le pouvoir alors qu'un système totalitaire en place depuis plus de soixante-dix ans – tout à la fois parti-Etat, trust monopolistique et Eglise inversée – finit de s'effondrer. N'en déplaît à ceux qui pensent que le modèle français d'économie mixte et administrée développé dans l'après-guerre constituait une solution de rechange, on ne voit guère comment ce processus d'effondrement et de mutation aurait pu être indolore. Le gorbatchévisme et la « thérapie de choc » d'Ego Gaïdar ne sont pas les causes mais des effets et réponses à l'épuisement puis à l'effondrement du système soviétique. Par ailleurs, la « thérapie de choc » mise en œuvre au sommet début 1992 ne doit pas occulter le maintien du soviétisme et du dirigisme économique dans la plupart des 89 « sujets » de la Russie, chacun constituant à son échelle une « mini-URSS ».

(12) Le « néo-patrimonialisme » tel qu'il est défini dans l'analyse comparative des systèmes politiques est considéré comme caractéristique des pays en développement.

(13) La référence à la « démocratie » ne suffit pas à caractériser et qualifier les régimes politiques occidentaux. Ces régimes sont fondés sur une combinaison d'Etat de droit, de respect des libertés fondamentales et de volonté populaire. Aussi recourons-nous ici au concept aronien de « régime constitutionnel-pluraliste ».

(14) Signé à Prague le 8 avril 2010, le traité START-3 prévoit la réduction de chacun des arsenaux nucléaires stratégiques russes et américains à 1550 ogives (une réduction de 30%) et 800 vecteurs. Le Sénat américain a ratifié ce traité le 23 décembre 2010 (71 voix contre 26) et la Douma russe a amorcé le processus de ratification. Toutefois, les parties diffèrent sur le lien établi ou non entre les arsenaux offensifs et les antimissiles (absence de contrainte pour les Etats-Unis, lien contraignant pour la Russie).

(15) Lors du COR (Conseil OTAN-Russie) organisé à Lisbonne dans le prolongement du sommet atlantique, Medvedev n'a jamais accepté que le lancement d'une « analyse commune » qui « permettra de prendre des décisions ». Moscou revendique une « part égale » dans le projet et aurait proposé un découpage de l'aire Vancouver Vladivostok en zones de responsabilité pour l'interception de missiles balistiques ennemis, ce qui reviendrait à entériner la volonté russe de faire reconnaître une sphère exclusive d'intérêts en Europe centrale et orientale. De retour à Moscou, Medvedev n'a pas tardé à adresser une mise en garde aux Alliés (cf. Pierre Avril, « Moscou menace d'un retour à la guerre froide », *Le Figaro*, 1^{er} décembre 2010). Si une coopération entre l'OTAN et la Russie dans le domaine des antimissiles devait voir le jour, elle serait probablement limitée à l'alerte avancée, au partage de l'information et à un ensemble de mesures de sécurité et de confiance.

(16) Alors que les pays occidentaux membres de l'OSCE (Europe et Amérique du Nord) entendent que cette instance soit le cadre de promotion des valeurs et pratiques libérales (démocratie et liberté électorales, droits de l'Homme et libertés fondamentales) dans l'espace Vancouver-Vladivostok, conformément à la charte de Paris (1990), la Russie et ses alliés de l'OTSC sont soucieux de garantir le *statu quo* politique, d'éviter de nouvelles « révolutions de couleur » et d'instrumentaliser l'OSCE comme alternative à l'OTAN dans le domaine de la sécurité. Cf. Régis Genté, « Le sommet de l'OSCE tourne au dialogue de sourds entre Russes et occidentaux », *Le Figaro*, 2 décembre 2010.

(17) Comment expliquer aux opinions publiques que l'on pourrait simultanément contribuer au réarmement de la Russie, déployer des hommes sous drapeau de l'UE sur les lignes de front russo-géorgiennes afin de garantir la souveraineté de Tbilissi menacée par l'invasion russe d'août 2008 et, à l'autre extrémité de l'isthme Baltique-mer Noire, travailler dans le cadre de l'OTAN à des plans de défense des pays baltes ? Sur ce dernier point, voir Natalie Nougayrède « Aigle gardien : les plans secrets de l'OTAN pour défendre les pays baltes », *Le Monde*, 8 décembre 2010.

(18) Viktor Ianoukovitch a été élu à la présidence ukrainienne le 7 février 2010, avec en toile de fond une déception de beaucoup d'Ukrainiens suite aux déchirements des *leaders* de la « révolution orange », ainsi qu'aux atermoiements des Européens quant à l'entrée de l'Ukraine dans l'UE et, dans une moindre mesure, à l'obtention du statut de candidat à l'OTAN. En France, dans les milieux autorisés, cette

élection a parfois été accueillie comme une « divine surprise ». Depuis l'élection de Ianoukovitch, la Russie et l'Ukraine ont signé un accord militaro-gazier (adopté par la *Rada* le 27 avril 2010), des chaînes privées se sont vues retirer leurs canaux de diffusion au bénéfice de proches du pouvoir (les journalistes ukrainiens ont reçu le soutien de Lech Walesa, de l'Institut international de la presse, basé à Vienne, et de l'association française Reporters sans frontières) et la rivale politique de Ianoukovitch, Ioulia Timochenko, est assignée à résidence (décembre 2010). Les obstacles qui demeurent sur le plan gazier entre Russes et Ukrainiens (projet non-abouti de fusion entre le russe Gazprom et l'ukrainien Naftogaz) s'expliquent plus par la défense des intérêts économiques des « oligarques » ukrainiens que par la volonté de promouvoir l'indépendance de l'Ukraine face aux appétits de Moscou. Sur ce plan, la convergence d'intérêts avec l'UE n'en est pas moins réelle ; l'hostilité du pouvoir ukrainien au projet de gazoduc *South Stream*, qui permettrait de contourner son territoire, va dans le sens du projet UE de gazoduc *Nabucco* (accès direct au gaz de la Caspienne par l'axe Bakou-Tbilissi-Ceyhan).

(19) Le 19 décembre 2010, Loukachenko a été élu pour la quatrième fois à la présidence de la Biélorussie avec un score à la soviétique dénoncé par les instances adéquates de l'OSCE ; cinq de ses compétiteurs ont été emprisonnés. Malgré des conflits récurrents avec les dirigeants russes, il avait au préalable signé un accord portant sur la création d'un espace économique commun avec Moscou et Astana (9 décembre 2010), la Russie renonçant à lui imposer des droits pétroliers à l'exportation (la Biélorussie importe du pétrole russe à un prix préférentiel et le réexporte au prix du marché). Rappelons que Minsk participe aussi à l'OTSC. En dépit des oppositions personnelles, la nature du régime et les logiques de situation vont dans le sens de liens préférentiels entre la Biélorussie et la Russie. Cf. Pierre Avril, « Les retrouvailles de Minsk et de Moscou », *Le Figaro*, 22 décembre 2010.

(20) C'est à la mesure des involutions politiques et économiques de nombreux pays de l'aire post-soviétique qu'il faut juger les leçons de libéralisation politique et économique prodiguées à la Géorgie, parfois par ceux-là mêmes qui se montrent beaucoup moins loquaces dans d'autres cas de figure. La Géorgie est l'une des républiques post-soviétiques qui a procédé au plus grand nombre de réformes et le maintien de cette orientation, dans des conditions géopolitiques éprouvantes (guerre et amputation du territoire national, occupation russe, épuration ethnique et flux de réfugiés). Ses dirigeants démontrent ainsi que d'autres futurs sont possibles dans l'aire post-soviétique. C'est là une des dimensions du conflit russo-géorgien, irréductible aux différends territoriaux et à la question des alliances.

(21) Ainsi défini, l'« impérialisme » *lato sensu* n'est en rien une spécificité de l'histoire européenne et occidentale. Depuis Sumer et Akkad, chroniqueurs et historiens relatent l'ascension et la chute de différentes formations politiques (cités-Etats, empires et Etats territoriaux) du fait de dénivellations énergétiques et des tentations induites. Il est probable que les formations des temps premiers (bandes, chefferies et tribus d'avant l'Histoire) étaient elles-mêmes engagées dans divers conflits, partiellement contenus dans leur extension et leur ascension par la faiblesse des densités humaines et le moindre niveau d'organisation des groupes humains. Certains archéologues et paléo-anthropologues évoquent cependant le déroulement de « guerres préhistoriques ».